

## Avis rectificatif

Le Président du Conseil de la Région Fès Meknès porte à la connaissance du public qu'une erreur au niveau de l'objet est parvenu aux appels d'offres N° 37/RFM/2017 et 38/RFM/2017 publié dans les journaux suivants :

- LES INSERATIONS ECO N° 1972 du 13 Octobre 2017
- AL HARAKA N° 9122 du 14-15 Octobre 2017
- RISSALATE AL OUMMA N° 10744 du 14-15 Octobre 2017

1/Pour l'appel d'offres n°37/RFM/2017

Il s'agit de : **TRAVAUX DE REVETEMENT DU CHEMIN NON CLASSE RELIANT CENTRE ZRARDA AU DOUAR OUAWRAKHSSENE DU PK0+000 AU PK8+300 - PROVINCE DE TAZA.**

Au lieu de : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CHEMIN NON CLASSE RELIANT CENTRE ZRARDA AU DOUAR OUAWRAKHSSENE DU PK0+000 AU PK8+300 - PROVINCE DE TAZA**

2/Pour l'appel d'offres n°38/RFM/2017

Il s'agit de : **TRAVAUX DE REVETEMENT DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT DOUAR BAB HOUARA A HAD OULAD ZBAIR (DU PK 0+000 AU PK 4+288) A LA COMMUNE OULAD ZBAIR ET DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT EL HAJRA A DOUAR LAAYOUNE (DU PK 0+000 AU PK 2+891) A LA COMMUNE DE TRAIBA -PROVINCE DE TAZA**

Au lieu de : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT DOUAR BAB HOUARA A HAD OULAD ZBAIR (DU PK 0+000 AU PK 4+288) A LA COMMUNE OULAD ZBAIR ET DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT EL HAJRA A DOUAR LAAYOUNE (DU PK 0+000 AU PK 2+891) A LA COMMUNE DE TRAIBA -PROVINCE DE TAZA**

Le reste de l'appel d'offre reste inchangé.

Pour le Président et P.O  
Directeur Général des  
Services  
Abderrazzak MOUMNI

